

## ORTHOPHONISTE

### Services éducatifs aux jeunes

Poste à temps plein (100% - 35 heures par semaine)

Traitement annuel : minimum : 46 114 \$ -maximum : 82 585 \$

Nos  
différences  
construisent  
l'avenir

#### Nature du travail

L'emploi d'orthophoniste comporte plus spécifiquement le dépistage et l'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole et de la voix et la détermination d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie dans un but de prévention, réadaptation ou rééducation.

L'orthophoniste s'assure de la mise en œuvre du plan de traitement et d'intervention.

L'orthophoniste analyse les besoins de l'élève qui présente des problèmes au plan de la communication. Elle ou il analyse et interprète les renseignements recueillis dans le but d'évaluer les troubles de l'audition, du langage, de la voix et de la parole et de déterminer un plan de traitement adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.

Elle ou il élabore un plan de traitement et d'intervention en orthophonie adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.

Elle ou il participe à l'élaboration et la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en orthophonie; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le Centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

#### Qualifications requises

Être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

#### Invitation aux étudiants

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs encourage les candidats en cours de maîtrise en orthophonie à soumettre leur candidature.

Jusqu'à l'obtention du permis de l'ordre des orthophonistes du Québec, les candidats agiront à titre d'agent de correction du langage (min. : 43 977 \$ - max. : 71 226 \$).

#### Exigences particulières

Bonne connaissance de la langue française, conformément au niveau demandé pour ce poste.

Des tests pourront être exigés afin de vérifier l'état des connaissances et préalables du candidat.

Avoir réussi le test de français du SEL de la Télé-université ou du CÉFRANC (note exigée : 75 %).

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, au plus tard **le 25 juin 2021 à 16 heures**, au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire par :

- Courriel au [reshum@cstros-lacs.qc.ca](mailto:reshum@cstros-lacs.qc.ca)

Note : La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

Le Centre de services scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.